

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 15 novembre 2021 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2021-264 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 15 novembre 2021. Il est 19 h 12.

ADOPTÉ

4 personnes présentes dans la salle.

2021-265 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS D'OCTOBRE 2021

- 1 FC.20 Sharks du HSF
Demande d'heures de glace
- 2 FD.60 La Relève du Haut-Saint-François
Demande de commandites
- 3 FD.60 Club Quad du Haut-Saint-François
Création d'un corridor
- 4 FC.10 Monsieur Alain Chamberland
Route 214
- 5 FD.60 Centraide Estrie
Campagne de collecte de fonds

2021-266 CORRESPONDANCES D'OCTOBRE 2021

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois d'octobre 2021 soient reçues.

ADOPTÉ

2021-267 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies. **ADOPTÉ**

2021-268 ABROGATION – RÉSOLUTION 2021-054 – APPEL DE PROPOSITIONS – VENTE ET MISE EN VALEUR DES LOTS SECTEUR RUE GAULEY

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville abroge la résolution 2021-054 concernant la vente et mise en valeur des lots secteur rue Gauley. **ADOPTÉ**

2021-269 VENTE ET MISE EN VALEUR DES LOTS SECTEUR RUE GAULEY

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel de propositions sur SEAO concernant la vente et la mise en valeur de plusieurs lots de la rue Gauley.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu seulement une proposition.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus accepte la proposition de Les Industries Mavi Inc. Et que la mairesse Lyne Boulanger, ainsi que Bruno Poulin, secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tout document concernant la cession des lots 6 387 808, 4 180 967, 6 387 814, 6 387 816, 6 387 812, 5 303 500, 6 387 817, 6 387 811 (rue), 6 387 809 (partie de rue), 5 303 499, 5 303 501 (rue) et 4 180 631 du Cadastre du Québec. **ADOPTÉ**

2021-270 FERMETURE DES BUREAUX – PÉRIODE DES FÊTES

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus ferme ses bureaux pour la période des Fêtes du 23 décembre 2021 à 12 h au 4 janvier 2022 inclusivement. **ADOPTÉ**

2021-271 DATE DES SÉANCES DU CONSEIL 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h :

- | | |
|----------------|--------------|
| * 10 janvier | * 7 février |
| * 7 mars | * 4 avril |
| * 2 mai | * 6 juin |
| * 4 juillet | * 8 août |
| * 12 septembre | * 3 octobre |
| * 7 novembre | * 5 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le secrétaire-trésorier, conformément à la loi. **ADOPTÉ**

2021-272 AUTORISATION SIGNATURES – VENTE DE TERRAIN – SYLVAIN BRIÈRE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer tous les documents relatifs à la vente de terrain (parcelle de la rue de Bilodeau, d'une superficie de 580 pieds carrés approximatif à Sylvain Brière, à titre gratuit et sans garantie légale.

Tous les frais inhérents à la transaction incluant les frais de lotissement, d'arpentage et de servitude seront aux frais de l'acquéreur. **ADOPTÉ**

2021-273 ENGAGEMENT – CPE FAFOUIN

Il est unanimement résolu

Que la Ville de East Angus appui le projet de relocalisation du Centre de la Petite Enfance Fafouin de East Angus et contribue au projet de développement en offrant un terrain d'une superficie minimale de 53 000 pi². **ADOPTÉ**

2021-274 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois d'octobre au montant de 443 523.43 \$ (337 244.95 \$ par chèque et 106 278.48 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois d'octobre au montant de 59 964.96 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2021-275 DÉPÔT RAPPORT SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le rapport sur la situation budgétaire de la Ville au 31 octobre 2021, les prévisions finales 2021, ainsi que le rapport comparatif, datés du 31 octobre 2021, soient acceptés, tels que présentés par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ

2021-276 ADJUDICATION DE CONTRAT – BELL MÉDIA

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus adjuge le contrat pour publicité radio à Bell Média via le programme Plan Vision pour une durée de 18 mois, pour un montant de 1100 \$ par mois excluant les taxes, selon le document daté d'octobre 2021.

ADOPTÉ

2021-277 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 – TRANSPORT DE PERSONNES DU HSF

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le Ville adopte les prévisions budgétaires 2022 en transport adapté de Transport de personnes Haut-Saint-François, telles que présentées.

QUE la Ville adopte l'optimisation des ressources pour 2022 en transport adapté telle que présentée par Transport de personnes Haut-Saint-François.

ADOPTÉ

2021-278 DÉPÔT – PROJET – FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de développement local.

CONSIDÉRANT que ce projet s'intègre dans le plan de développement local de la Ville de East Angus.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville dépose le projet suivant au FRR :

- 1) Projet de construction d'un bâtiment de services au Parc des Deux Rivières afin d'ajouter des toilettes accessibles ainsi qu'un bâtiment pour se changer en période hivernale en ajoutant le patinage comme offre de service au Parc des Deux Rivières.

ADOPTÉ

2021-279 DÉROGATION MINEURE – LOT 5 271 708 (RUE MÉNARD)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Marc Fournier et Marie-Josée Boivin qui est à l'effet d'autoriser pour le bâtiment principal une largeur en façade de 6,8 mètres au lieu de 7,3 mètres;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la demande de dérogation mineure faite par monsieur Marc Fournier et Marie-Josée Boivin soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ

2021-280 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 476 453 (RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la compagnie 9042-2775 Québec inc. qui est à l'effet d'autoriser pour le bâtiment principal pour une habitation jumelée une largeur en façade de 4,06 mètres au lieu de 5,5 mètres;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la compagnie 9042-2775 Québec inc. soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2021-281 ADJUDICATION DE CONTRAT – SEL DE DÉGLAÇAGE

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois offres.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la ville accepte la soumission du plus bas soumissionnaire soit Mines Seleine pour l'achat de sel de déglçage au prix de 86.79 \$ la tonne en provenance de Trois-Rivières, excluant les taxes. **ADOPTÉ**

2021-282 ADJUDICATION DE CONTRAT – CONTRÔLE DE LA QUALITÉ – RÉAMÉNAGEMENT D'UN SITE DE DISPOSITION DES NEIGES USÉES

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois offres.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de contrôle de la qualité des matériaux pour le projet de réaménagement d'un site de disposition des neiges usées à la firme Englobe, pour un montant de 10 116,65 \$, excluant les taxes, conformément à la recommandation de Charles Duguay, ingénieur chez Avizo, selon le document daté du 21 septembre 2021. **ADOPTÉ**

2021-283 ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LA MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE DÉSINFECTION DU PUIITS D'EAU POTABLE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'étude préliminaire pour la mise à niveau du système de désinfection suite aux requêtes du MELCC à la firme FNX Innov, pour un montant de 15 400 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 25 octobre 2021. **ADOPTÉ**

2021-284 ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – PLANS ET DEVIS POUR LA MISE À NIVEAU DES ÉTANGS AÉRÉS – TRAITEMENT DU PHOSPHORE

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de préparation des plans et devis pour la mise à niveau des étangs aérés – traitement du phosphore à la firme Asisto inc., pour un montant de 21 500 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 13 octobre 2021. **ADOPTÉ**

2021-285 ADJUDICATION DE CONTRAT – RÉPARATIONS DU BOMBARDIER

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de réparations du Bombardier à l'entreprise Équipements Plannord, pour un montant de 11 090.,45 \$, incluant les taxes, conformément aux documents datés du 8 octobre 2021. **ADOPTÉ**

2021-286 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – FOURNITURE ET INSTALLATION DE COMPTEUR D'EAU

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres sur SEAO pour la fourniture et l'installation de compteur d'eau. **ADOPTÉ**

2021-287 ADJUDICATION DE CONTRAT – PAVAGE HAUTE-RIVE – PHASE 2 ET 3

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de pavage de la rue Haute-Rive, phase 2 et 3 à la compagnie Sintra inc., pour un montant de 93 348 \$, excluant les taxes, conformément à la recommandation de Monsieur Patrick Deblois, ingénieur. **ADOPTÉ**

**2021-288 ADJUDICATION DE CONTRAT – CONTRÔLE DE LA
QUALITÉ – PAVAGE RUE HAUTE-RIVE**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de contrôle qualitatif des sols et matériaux des
travaux de pavage de la rue Haute-Rive – phase 2 et 3 à la firme Englobe, pour
un montant de 5 480 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du
12 novembre 2021. **ADOPTÉ**

**2021-289 ADJUDICATION DE CONTRAT – EXPLOITATION DES
OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET DE
L'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès
de deux soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une offre.

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat d'exploitation des ouvrages d'assainissement des
eaux usées et de l'eau potable à l'entreprise Aquatech Inc, pour un montant de
53 056 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 13 octobre
2021. **ADOPTÉ**

2021-290 ACHAT – CHARRETTE ANTIQUE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville achète une charrette antique de monsieur Alain Coulombe au coût
de 6000 \$ dans le cadre du projet de panneaux d'interprétation de la promenade
de la Vieille Gare. **ADOPTÉ**

**2021-291 ADJUDICATION DE CONTRAT – BERCHATECH – MISE À
NIVEAU DE LA PISTE D'HÉBERTISME AU PARC DES DEUX
RIVIÈRES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de mise à niveau de la piste d'hébertisme au Parc
des Deux Rivières, à l'entreprise Berchatech Inc, pour un montant de 5 700 \$,
excluant les taxes, conformément aux documents datés du 21 octobre 2021.
ADOPTÉ

**2021-292 ADJUDICATION DE CONTRAT – BERCHATECH – MISE À
NIVEAU DU BÂTIMENT DE SERVICE AU PARC RIVE-SUD**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès
de trois soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une offre.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de mise à niveau du bâtiment de service au Parc Rive-Sud, à l'entreprise Berchatech Inc, pour un montant de 7 255 \$, excluant les taxes, conformément aux documents datés du 21 octobre 2021. **ADOPTÉ**

2021-293 ADJUDICATION DE CONTRAT – MISE À NIVEAU DES MURS EXTÉRIEURS – ARÉNA ROBERT-FOURNIER

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de mise à niveau des murs extérieurs de l'aréna Robert-Fournier à l'entreprise Maçonnerie Corriveau, pour un montant de 101 810.36 \$, incluant les taxes, conformément au document daté du 3 novembre 2021. **ADOPTÉ**

2021-294 ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – RÉAMÉNAGEMENT DU HALL D'ENTRÉE DE L'ARÉNA ROBERT-FOURNIER

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de services professionnels concernant la structure du hall d'entrée de l'aréna Robert-fournier à la firme Côté Jean et associés, pour un montant de 5 300 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 25 octobre 2021. **ADOPTÉ**

2021-295 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseiller Michel Champigny soit nommé maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 1^{er} mars 2022. **ADOPTÉ**

2021-296 ADHÉSION UMQ – ANNÉE 2022

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus adhère à l'Union des Municipalités du Québec pour l'année 2022 et ce pour un coût de 2119,66 \$ excluant les taxes. **ADOPTÉ**

2021-297 BARRAGE ROUTIER – 12 DÉCEMBRE

ATTENDU QUE l'organisme Moisson Haut-Saint-François souhaite organiser un barrage routier pour la Guignolée;

ATTENDU QUE le barrage routier se tiendra le dimanche 12 décembre sur la route 214 face au 150, rue Angus Sud (Centre régional East Angus) conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du Ministère des Transports ;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville autorise la tenue d'un barrage routier pour la Guignolée de Moisson Haut-Saint-François le dimanche 12 décembre 2021. **ADOPTÉ**

2021-298 DON – GALA MÉRITES SCOLAIRES 2022

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50 \$ au comité du gala des mérites scolaires 2022 de la Cité-école Louis-Saint-Laurent.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970.

ADOPTÉ

2021-299 DON – RELÈVE DU HAUT-SAINT-FRANCOIS

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50 \$ à l'organisme Relève du Haut-Saint-François pour le projet de cueillette de fournitures scolaires.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2021-300 DON – CENTRAIDE ESTRIE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50 \$ à l'organisme Centraide Estrie pour leur campagne de collecte de fonds.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2021-301 FÉLICITATIONS – ROBERT ROY - PRÉFET

Il est unanimement résolu

Que des félicitations soient transmises à monsieur Robert Roy pour sa victoire au poste de préfet de la MRC du Haut-Saint-François. **ADOPTÉ**

2021-302 APPUI ET MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION DES NATIONS-UNIS SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES.

CONSIDÉRANT QU'en septembre 2007 l'Assemblée Générale des Nations Unis adoptait la Déclaration des Nations Unis sur les droits des peuples autochtones.

CONSIDÉRANT QUE La Commission de vérité et de réconciliation a son appel à l'action no : 43 demandes aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux administrations municipales d'adopter et de mettre en œuvre la

Déclaration des Nations Unis sur les droits des peuples autochtones dans le cadre de la réconciliation.

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a adopté en 3^e lecture la loi C-15 concernant la Déclaration des Nations Unis sur les droits des peuples autochtones.

CONSIDÉRANT QUE la loi C-15 a été sanctionnée par le sénat et mise en vigueur le 21 juin 2021.

CONSIDÉRANT QUE la Déclaration reconnaît aux peuples autochtones des droits individuels et collectifs inscrit dans divers mécanismes internationaux des droits de la personne et autres ainsi que des traités prévus à l'article 35 de la Constitution.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de East Angus reconnaît l'importance de peuples autochtones au même titre que les autres peuples.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de East Angus reconnaît les peuples autochtones et les autochtones dans l'exercices de leurs droits, ne doivent faire l'objet d'aucune forme de discrimination.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de East Angus a la volonté de mettre en œuvre la réconciliation avec les peuples autochtones et les autochtones.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté

IL EST RÉSOLU

Que les membres du conseil de la Ville East Angus adopte la Déclaration des Nations Unis sur les droits des peuples autochtones adopté le 13 septembre 2007 (document joint à la résolution).

ADOPTÉ

2021-303 LISTE DES COMITÉS

Lyne Boulanger Mairesse

La mairesse siège d'office sur tous les comités
Sécurité publique (CSP) / ORH

Michel Champigny Conseiller siège #1

Comité des Travaux publics et Infrastructures
Comité éthique et ressources humaines
Comité Santé et sécurité au travail (SST)
Transport HSF

Guillaume Landry Conseiller siège #2

Comité Centre culturel
Comité des festivités de la Fête nationale
Comité des loisirs (activités, événements et communications)
Comité loisirs MRC (substitut)
Comité Station d'épuration des eaux
Responsable des questions familiales MADA

Dany Langlois Conseiller siège #3

Comité Centre culturel

Comité des finances et Société de gestion de East Angus
Régie intermunicipale des incendies
Responsable des questions environnementales

Antoni Dumont
Conseiller siège #4

Comité Centre culturel
Comité des festivités de la Fête nationale
Comité des loisirs (activités, événements et communications)
Comité loisirs MRC
Régie intermunicipale des incendies

Denis Gilbert
Conseiller siège #5

Comité des finances et Société de gestion de East Angus
Comité des Travaux publics et Infrastructures
Comité éthique et ressources humaines
Comité Santé et sécurité au travail (SST)
Comité Station d'épuration des eaux

Nicole Bernier
Conseillère siège #6

Comité Centre culturel
Comité (CCU) et développement
Comité des festivités de la Fête nationale
Comité des loisirs (activités, événements et communications)
Comité loisirs MRC (substitut)
Régie intermunicipale des incendies
Responsable des questions environnementales
Responsable des questions des aînés MADA

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la liste des comités des conseillers datée du 15 novembre 2021, préparée
par la mairesse soit acceptée. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2021-304 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Guillaume Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 20 h 03. **ADOPTÉ**

Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Numéro Nom

- 2021-274 Approbation des comptes
- 2021-276 Adjudication de contrat – Bell Média
- 2021-277 Prévisions budgétaires 2022 – Transport de personnes du HSF
- 2021-281 Adjudication de contrat – Sel de déglçage
- 2021-282 Adjudication de contrat – Contrôle de la qualité – Réaménagement d'un site de disposition de neiges usées
- 2021-283 Adjudication de contrat – Services professionnels – Étude préliminaire pour la mise à niveau du système de désinfection du puits d'eau potable
- 2021-284 Adjudication de contrat – Services professionnels – Plans et devis pour la mise à niveau des étangs aérés – Traitement du phosphore
- 2021-285 Adjudication de contrat – Réparations du Bombardier
- 2021-287 Adjudication de contrat – Pavage Haute-Rive – Phase 2 et 3
- 2021-288 Adjudication de contrat – Contrôle de la qualité – Pavage Haute-Rive
- 2021-289 Adjudication de contrat – Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable
- 2021-290 Achat – Charrette antique
- 2021-291 Adjudication de contrat – Berchatech – Mise à niveau de la piste d'hébertisme au Parc des Deux Rivières
- 2021-292 Adjudication de contrat – Berchatech – Mise à niveau du bâtiment de service au parc Rive-Sud
- 2021-293 Adjudication de contrat – Mise à niveau des murs extérieurs – Aréna Robert-Fournier
- 2021-294 Adjudication de contrat – Services professionnels – Réaménagement du hall d'entrée de l'aréna Robert-Fournier
- 2021-296 Adhésion UMQ – Année 2022
- 2021-298 Don – Gala mérites scolaires 2022
- 2021-299 Don – Relève du Haut-Saint-François
- 2021-300 Don – Centraide Estrie